

RÈGLEMENT

POUR RESERVER:

Envoyer 50% de la somme totale de la réservation par :

virement bancaire adressé à:

BARTOLOMEO TRAMONI

BANCO DI SARDEGNA –PARMA-PR- ITALIA

coordinata IBAN:

IT15P0101512700000070033489 SWIFT SARDIT 3S 570

Le versement d'arrhes devra être effectué au nom de la personne qui a réservé et il devra être indiqué: le type d'appartement et les dates d'arrivée et de départ.

LIBERATION DE L' APPARTEMENT:

Le séjour commence à partir de 18h00 du jour de l'arrivée et termine à 10h00 du jour du départ.

L'appartement sera prêt avant 18h00 le jour de l'arrivée et devra être rendu avant 10h00 le jour du départ (la deuxième date de la réservation).

Dans la journée de Samedi on peut enregistrer quelque retard dans la remise de l'appartement à cause d'afflux qui se vérifie dans cette journée.

Horaire de la remise des appartements :

**de 9h00 à 13h00 le matin et
de 16h0 à 22h00 à l'après-midi.**

Suppléments: pour les arrivées de 22h00 à 24h00 € 20 par appartement,
Pour les arrivées après le 24h00 € 50 par appartement,
(ce service doit être accordé avant)

LES PAIEMENTS :

**Le solde du prix convenu devra être versé en espèces à la remise de l'appartement, après avoir pris les dotations, d'un commun accord du dépôt de caution qui varie de
100 à 250 euros selon le type d'appartement.**

DEPOT DE CAUTION :

Le dépôt de caution sera restitué à la remise des clés de l'appartement par l'hôte, à condition qu'aucun dommage ne soit causé à l'appartement et aux choses qu'il contient et à la cuisine ou à la cuisinière, réfrigérateur, ustensiles, vaisselle et tous les équipements mis à disposition soient parfaitement propres.

Le montant d'éventuels dommages portés à l'appartement ou aux autres choses sera retenu de ce dépôt.

Dans le cas de départ avant 7h30, le dépôt de caution sera envoyé au domicile de l'hôte avec un chèque circulaire non transférable.

DESISTEMENT :

En cas de désistement les arrhes ne seront pas restituées.

Mais si le désistement est signalé au moins 60 jours avant la date d'arrivée, les arrhes

seront retenues valables pour un prochain séjour;

Dans le cas où la réservation a été effectuée par un tiers, (Agence de Voyages, Représentant....) le pourcentage qui lui revient, variant de 10 à 20%, ne sera en aucun cas remboursé.

PROTECTION :

Dans le cas où l' appartement réservé ne soit pas, pour des raisons techniques, disponible à l' arrivée, l'hôte sera logé gratuitement, pour la période nécessaire à la réparation du problème dans un autre appartement qui a les mêmes caractéristiques que celui réservé (nombres de lits et salle de bain) ou bien relogé dans les chambres matrimoniales du "Giardinetto" (dans ce cas le bailleur s'engage à fournir gratuitement les repas au client) ou à l'hotel : dans ce cas tous les frais du séjour et les éventuels repas seront à la charge du bailleur.

L' ASSURANCE:

Pendant la période du séjour dans les appartements du Club House Tibula les hôtes sont assurés concernant d' éventuels accidents et dommages (responsabilité civile envers des tiers) causés par l'établissement.

Nous vous prions d'être extrêmement attentif au Règlement ci-dessus, qui règle les conditions de location et le séjour dans notre établissement.